

Le sénateur Cottreau, représentant distingué de la glorieuse tradition acadienne de l'histoire du Canada—tradition qui se prolonge jusqu'à nous—nous a déjà donné, en appuyant la motion d'adoption de l'Adresse en réponse au Discours du trône, une bonne idée de l'excellent apport que le Sénat est en droit d'attendre de lui. Je remarque qu'il a acquis une excellente réputation dans l'enseignement des sciences, et je ne doute pas que le sénateur Lamontagne cherchera très bientôt à mettre ses talents à contribution en l'invitant à siéger au comité spécial de la politique scientifique nationale. Le sénateur Barrow nous fera également profiter de sa vaste et précieuse expérience acquise au service du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, de la Banque du Canada, de la Banque d'expansion industrielle, de l'Université Dalhousie. ainsi que dans l'exercice de diverses activités de développement régional et de plusieurs autres fonctions au service du public.

Je suis maintenant très heureux de féliciter le sénateur Neiman, auteur de la motion relative à l'Adresse en réponse au Discours du trône. J'ai trouvé son discours très original, très agréable et très pratique. Je suis persuadé qu'elle a déjà reçu des félicitations bien méritées de sénateurs des deux côtés de la salle pour le discours réjouissant qu'elle a prononcé en présentant sa motion. Je l'ai trouvé original parce que le sénateur Neiman a apparemment estimé tout à fait inutile, et probablement irréaliste, de faire l'habituel éloge dithyrambique des mesures énoncées dans la longue liste des propositions gouvernementales généralement vagues tendant à résoudre les problèmes socio-économiques qui se posent au pays.

J'ai trouvé son discours agréable à cause de la candeur avec laquelle le sénateur Neiman a traité de ce qu'elle a appelé—et je pense la citer correctement—«certaines omissions du discours», sur des questions comme les pensions aux aveugles et aux handicapés, le fiasco de la commercialisation des œufs et la mise en œuvre paresseuse des recommandations du rapport sur la situation de la femme. Elle a fait remarquer à cet égard que seulement le tiers des 167 recommandations avait été mis en œuvre depuis tant d'années. J'ai également trouvé agréable son allusion à ce qu'elle a appelé—et ici encore je pense la citer correctement—«nos panacées de fortune» à propos des droits de nos populations autochtones, et ainsi de suite.

Bien sûr, j'ai trouvé son discours des plus utiles, car il rend ma tâche tellement plus facile. Honorables sénateurs, j'ai lu et relu le discours du trône pour essayer d'y trouver quelque chose de bon à dire, simplement pour rétablir l'équilibre, étant donné le peu d'enthousiasme manifesté par les motionnaires à l'égard des éléments réunis par d'autres pour composer l'Adresse de Son Excellence. Malheureusement, je me trouve d'accord avec le sénateur Neiman lorsqu'elle déclare que le discours du trône ne renferme rien de sensationnel ou de nouveau et que les Canadiens vont s'attendre à des actes, non pas simplement à des promesses du gouvernement actuel cette année, l'an prochain et l'année suivante, si, par accident, il est encore au pouvoir.

Je félicite le sénateur Neiman pour le discours le plus objectif et le plus réaliste que j'aie jamais entendu en pareille occasion.

J'accepte son avertissement, d'ailleurs sage, selon lequel nous devons prendre garde de ne pas créer une récession par auto-suggestion; pour ma part, je ne puis m'empêcher de conclure que le discours du trône indique que le gou-

vernement semble croire qu'il peut, par ses paroles, nous éviter, une récession, alors que cela est tout à fait faux.

La situation, aujourd'hui, est grave. Elle exige une action ferme, courageuse et prolongée, beaucoup plus que n'en promettent les mesures proposées par le gouvernement dans le discours du trône. En outre, à mon avis, le discours propose certaines mesures susceptibles d'entraîner des effets tout à fait contraires à ce qu'espère le gouvernement. Elles risquent même, me semble-t-il—et des observateurs bien renseignés partagent mon avis—d'aggraver la situation.

Bien sûr, et il est juste de le signaler, le gouvernement a enfin reconnu officiellement que l'inflation est notre problème le plus grave, en dépit d'une longue série de tentatives visant à le minimiser—ce dont le temps c'est d'ailleurs chargé, ici comme dans d'autres pays—et dont nous pouvons, du moins en partie, blâmer le gouvernement qui, à une époque, au début de la spirale inflationniste, nous a dit qu'il avait «liquidé» le problème. Le discours du trône souligne que le gouvernement estime maintenant, et je cite, qu'«il faut à la fois (en) combattre les causes et (en) atténuer les effets»; à mon avis, même une lecture superficielle du discours le prouve, les mesures législatives proposées en atténueront les effets beaucoup plus qu'elles n'en combattront les causes. Il convient bien sûr d'ajouter que le gouvernement d'aucun pays du monde n'a trouvé de solutions, sauf peut-être les dictatures russe et chinoise.

● (1420)

Mais par contre, honorables sénateurs, je suis fortement déçu de ce que le gouvernement n'ait pas expliqué la gravité de la situation. Il semble qu'il se soit soustrait à son devoir en n'informant pas la population de l'ampleur de ce problème. Je suis persuadé que dans l'ensemble, les Canadiens n'ont pas peur de voir les choses en face; ils l'ont prouvé dans les moments difficiles de notre histoire. Mais encore faut-il que le gouvernement leur expose la nature des problèmes et ce qu'il faut faire pour y remédier. Je ne vois rien dans le discours du trône qui indique les dimensions réelles de ce problème très grave. Pour montrer la gravité de la situation, le Conference Board of Canada publiait la semaine dernière des chiffres très révélateurs. Cet organisme est bien sûr présidé par M. Arthur Smith, ancien président du Conseil Économique. Les deux organismes comptent parmi les quelques bons juges de la santé économique et sociale du pays, et leurs travaux font autorité en la matière. On nous dit, par exemple,

Le gouvernement n'a pas l'intention de provoquer délibérément un ralentissement de l'économie dans le dessein de combattre l'inflation.

Que cette politique soit sage ou non—et il est permis d'en douter—il s'agit là de la déclaration la plus gratuite qu'un gouvernement puisse faire, étant donné que selon le Conference Board, le produit national brut n'augmentera l'an prochain que de 1.2 p. 100, contre 4.1 p. 100 cette année et 6.8 p. 100 l'an dernier, tandis que le taux de chômage va passer de 5.5 p. 100, pour cette année, à 7 p. 100 en 1975.

Et pourtant, honorables sénateurs, notre gouvernement annonce qu'il n'a pas l'intention de procéder à une déflation complète. On peut dire que la déflation est déjà bien engagée.

En outre, le discours du trône affirme ce qui suit et je cite à nouveau:

La politique anti-inflationniste du gouvernement a été de prendre les dispositions fiscales et monétaires appropriées...